

# La violence envers les femmes revêt des formes diverses – les mutilations génitales en sont une

Introduction d'ELISABETH KELLER

Les mutilations génitales féminines constituent une violation des droits humains et affectent 100 à 150 millions de femmes et de fillettes dans le monde. En Suisse, on dénombre plus de 7000 victimes effectives ou potentielles de cette pratique nuisible à la santé. Ces mutilations ont de graves conséquences durant la vie entière et sont contraires au droit fondamental des fillettes à l'intégrité physique et psychique et au droit de grandir sans subir ni violence ni discrimination. Par conséquent, UNICEF Suisse de même que d'autres organisations et personnes insistent depuis des années déjà sur la nécessité d'intensifier la lutte dans ce domaine. Il s'agit d'élaborer et de soutenir des offres d'information et de conseil, ainsi que de formuler en termes plus précis les normes pénales existantes. La Commission des affaires juridiques du Conseil national a mis en consultation, en mars 2009, un avant-projet relatif à l'initiative parlementaire demandant l'interdiction des mutilations sexuelles. La CFQF communiquera sa prise position sur cet avant-projet d'ici le 22 juin 2009. Cette prise de position est accessible sur notre site [www.comfem.ch](http://www.comfem.ch).

Afin de montrer où en sont dans notre pays les débats sur cette problématique, nous publions dans ce numéro de «Questions au féminin» les exposés faits par Elsbeth Müller, directrice d'UNICEF Suisse, et Maria Roth-Bernasconi, conseillère nationale, lors de la séance plénière de février de la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF.

TERRE DES FEMMES Suisse a lancé cette année une campagne de deux ans visant à renforcer la protection des femmes et des fillettes et à promouvoir la sensibilité et la délicatesse dans le dialogue avec les victimes effectives ou potentielles. L'exposition itinérante «Schnitt ins Leben. Weibliche Genitalverstümmelung – auch in der Schweiz» est destinée à informer les personnes intéressées, les spécialistes, les milieux politiques et les invite à approfondir le débat sur cette thématique. Elle a débuté le 6 février 2009 – Journée internationale contre les mutilations génitales féminines – au Kornhausforum à Berne. Elle voyagera ensuite dans la Suisse alémanique tout entière et sera assortie de diverses manifestations. Informations supplémentaires sur [www.terre-des-femmes.ch](http://www.terre-des-femmes.ch).

*Traduction: Francine Matthey*

---

Elisabeth Keller, politologue, DAS in LAW, est directrice du secrétariat de la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF.